



CAPD du 29 février 2024 : déclaration du SNUDI-FO 95

Monsieur le directeur académique, Mesdames et Messieurs,

Le ministre Le Maire a annoncé un brutal plan d'économie de 10 milliards d'€ sur le dos des services publics. Les décrets qui mettent en œuvre et déclinent ces annonces par mission, programme et dotation sont parus il y a 8 jours au Bulletin Officiel. A l'Éducation nationale : 692 millions en moins !

Quelle violence contre l'École publique alors que les personnels se mobilisent déjà depuis des semaines, au côté des parents d'élèves et des élus locaux dans de nombreux départements contre les classes qui ferment, contre les mesures du choc des savoirs qui ponctionnent les faibles moyens et crée le chaos dans les établissements, contre l'austérité salariale et le gel du point d'indice, contre la politique de l'inclusion systématique et forcée et l'acte 2 de l'école inclusive qui remet en cause le droit pour les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté (23 000 notifications ne sont pas respectées selon l'aveu même du ministre Attal)...

Les personnels du lycée Simone de Beauvoir à Garges sont en grève et mobilisés depuis lundi. Ils demandent le plafonnement des classes à 30 élèves, l'ouverture d'un 3^e poste de CPE et un poste d'infirmier à temps plein. Bref, ils demandent simplement de pouvoir fonctionner. La FNEC FP FO vous demande de répondre à leurs revendications.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé d'expédier à tous les élèves scolarisés du CP au CM2 un « kit » relatif aux prochains Jeux Olympiques contenant notamment :

- un livret d'un intérêt pédagogique très relatif puisqu'il comprend des écrits du président Macron, de la ministre des sports Oudéa-Castera et de l'ex-ministre de l'Éducation nationale Attal, ainsi que des mots croisés et des charades...
- une pièce commémorative de 2€...

Coût de cette lamentable opération de communication : 16 millions d'€ !

De plus, le ministère assigne une tâche supplémentaire aux directrices et directeurs en leur demandant de veiller sur ce « magot » en le stockant dans une pièce sécurisée, en attendant la communication officielle avant de le distribuer !

Aucune provocation ne sera décidément épargnée aux personnels, qui voient leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage de leurs élèves se dégrader constamment du fait des mesures de ce gouvernement !

Les enseignants sont là pour enseigner, pas pour relayer la propagande gouvernementale !

Cette CAPD se réunit pour étudier deux recours sur les appréciations PPCR. On ne peut que s'interroger sur ce nombre faible, le plus faible dans le département depuis la mise en place de PPCR. Pour rappel, il y en avait encore 12 l'an passé.

Que cela signifie-t-il ? que tous les collègues qui ont eu leur RDV de carrière dernièrement comprendraient et trouveraient justifiée leur appréciation ? Certainement pas !

En effet, nous répondons régulièrement à des collègues victimes des incohérences ou des injustices de PPCR. Le découragement est palpable comme chaque année, notamment pour ceux qui comprennent que l'appréciation du troisième rendez-vous de carrière est un couperet ou pour les ex-instituteurs qui ont vu leur ancienneté rayée d'un trait de plume et passent à la Hors Classe, pour ceux qui y parviennent, des années après des collègues qui ont bien moins d'ancienneté qu'eux.

Le SNUDI FO 95 et sa fédération, la FNEC FP-FO, continuent d'exiger un déroulement de carrière basée sur l'ancienneté qui garantisse aux personnels qui ont effectué une carrière complète de finir leur carrière au grade et à l'échelon le plus élevé.